

Photo France Morel



133

CANAL

-  LE PONT-VANNES SERA DÉMOLI > Page 3
-  CHARAVINES ET LE TOURISME > Page 6
-  REGARDS SUR LES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES > Page 9
-  PLAGE ET BAIGNADE > Page 10
-  QUEL PROJET POUR LA VOIE VERTE RIVE OUEST ? > Page 12

ÉVÉNEMENTS

UNE NOUVELLE SAISON ET SES ENSEIGNEMENTS

ANIMATIONS

Le Festival Brassens et le RV Générations Lucioles plébiscité par les familles ont constitué les deux principaux temps forts de la saison. Bien que reportée la Nuit du Lac a également rencontré un grand succès, particulièrement auprès de la jeunesse locale. L'expo photo en plein air illustre l'engagement culturel de Charavines.



Le Festival Brassens fait rayonner Charavines.



L'expo photo plein air avec Plein Cadre.



Le RDV Generations Lucioles séduit toutes les générations.

TOURISME

Fréquentation moyenne hormis les quelques journées de fermeture de la plage et les deux pics exceptionnels de fin juin. Ces quelques pics génèrent aussi les problèmes récurrents de stationnement aux abords du lac largement abordés dans les médias locaux.



Des pics de fréquentation difficiles à gérer.

MARCHÉS

Le marché des producteurs a souffert du début de saison caniculaire et plus largement la formule demeure à affiner. Par contre le marché dominical continue à faire le plein, tant des exposants que des publics.



Le marché dominical un atout sûr pour Charavines.



Ambiance paisible pour la plage municipale.

Chaque saison est singulière, pour autant des tendances se dégagent. La fréquentation de Charavines demeure très sensible aux aléas météo, avec de très fortes fluctuations renforcées par des épisodes caniculaires plus nombreux.

2 VIVRE CHARAVINES

- 2- Événements : Une nouvelle saison et ses enseignements
- 3- Nature Paysage & Patrimoine : Le pont-vannes sera démolit
- 4- Témoignage : Trois pompiers de Charavines mis à l'honneur. Le trimestre en image
- 5-Partage : Bonne année scolaire à tous ! - Forum seniors intercommunal Les RDV des comptoirs
- 6/7 - Notre territoire : Charavines et le tourisme

8 REGARDS

- 8-Édito
- 8 - Au sujet de l'accès aux salles municipales
- 9 - Regard sur les accueil périscolaires.

10 VIE MUNICIPALE

- 10-Zoom projet : Plages et baignades
- 11-Le fil des projets Les brèves du Conseil Municipal
- 12-Coopérations Intercommunales : Quels projets pour la "voie verte" - Rive Ouest ?

13 PLACE PUBLIQUE

- 13-Citoyens d'ici ou d'ailleurs : La marche mondiale vers Gaza Question/réponse

14 VIE ASSOCIATIVE SPORTIVE & CULTURELLE

- 14- La Maison des Habitants : un nouveau lieu en co-construction
- 15- Université Populaire : C'est aussi la rentrée ! Le kiosque : un tremplin pour chanteurs et musiciens
- 14/15/16 : Les brèves de vos associations

16 AGENDA / ÉTAT CIVIL

www.mairie-charavines.fr

Mairie - Place de l'Église - 38850 Charavines
04 76 06 60 09
mairie@mairie-charavines.fr

Ouverte du lundi au vendredi de 8h à 12h
Journal trimestriel

Comité de rédaction : B. Guillaud-Bataille, C. Millon, M. Charlès, C. Hartmann, S. Hoffmann, E. Prével, K. Sucré, Nathalie Sibué.

Date de publication : Septembre 2025
Tirage sur papier recyclé : 1200 exemplaires
Graphisme : Isabelle Royer - 06 32 39 47 85
Impression : Imprimerie Ruzzin

NATURE PAYSAGE & PATRIMOINE

LE PONT-VANNES SERA DÉMOLI

Nous avons déjà présenté dans le bulletin Canal n°129 de septembre 2024 le projet d'automatisation des vannes porté par le SYMBHI (Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère). Les études sont achevées et le projet est désormais en phase de formalités administratives, dont les autorisations d'urbanisme.

Les conclusions des études sont sans appel. Le pont-vannes est en très mauvais état. Non seulement il ne peut pas servir aux nouvelles installations des vannes, mais son maintien serait source de contraintes et de risques, sans parler du coût financier. Il sera donc démolit par le SYMBHI.

L'avant-projet prévoit les interventions suivantes sur le pont vannes, dans l'ordre chronologique de réalisation :

1. Mise en œuvre de la protection des réseaux situés en encorbellement
2. Abaissement des vannes existantes pour les faire reposer au fond du canal afin d'éviter tout risque en phase chantier
3. Découpe des systèmes de manœuvre
4. Démolition du portique jusqu'au niveau des maçonneries du pont Colletière : Sciage/grignotage > Dépose soignée > Passivation des aciers en attente à la base des fondations
5. Levage et évacuation des vannes en béton.

Ces interventions nécessiteront que le débit restitué à la Fure ne soit assuré que par le siphon de soutirage actuel.



Photo colorisée des écluses au début du XX^e siècle, avant la construction du pont-vannes dans les années 40.

Quoique très dégradé, ce portique constituait un élément singulier du paysage de ce secteur et en lui-même le pont-vannes a marqué un moment de l'histoire de ces installations.

Deux préoccupations s'ouvrent pour la commune :

- > Le traitement paysager de ce lieu, le pont dans sa globalité, avec d'un côté la vue sur les installations des vannes et du déversoir, et de l'autre côté la vue sur le canal.
- > La conservation des traces de ce patrimoine, avec pourquoi pas un support pédagogique installé à proximité.

Une première recherche d'anciennes photos ou cartes postales permet assez aisément de retrouver des photos des vannes et écluses avant la construction du pont-vannes, comme par exemple la photo ci-contre, colorisée, qui date du début du 20ème siècle. Par contre il ne semble pas facile de trouver des photos datant de la période de sa construction (années 40) ou peu de temps après, avant qu'il ne soit dégradé.

APPEL :
Si vous êtes en possession de documents ou photos concernant cet édifice nous vous remercions de vous faire connaître.

UN PATRIMOINE VIVANT



La Chapelle du Guillermet n'était plus aux normes pour permettre son ouverture au public.

Voilà qui est désormais réparé grâce à la mobilisation de nombreux habitants et amis du hameau sous la houlette de Jean Reynaud et Fabien Laplace : Louis Rutigliano, Jacques Cotin, Olivier Pégoud, Thierry Mathurin, M. Baral charpentier en plus de l'aide ponctuelle et du soutien moral apporté par une grande majorité des habitants.

La commune se réjouit de cet élan collectif au service de notre patrimoine commun.



Les vannes et le pont vannes aujourd'hui.

TEMOIGNAGES

TROIS POMPIERS DE CHARAVINES MIS À L'HONNEUR

C'est à un témoignage de gratitude qu'a assisté le public de la cérémonie tenue à Charavines le vendredi 29 août. Trois pompiers, sauveteurs en milieu aquatique, l'adjudant Benjamin Ribeaud, le sergent Bruno Sarté et le caporal Kelian Favre-Vérand se sont vus remettre une lettre de félicitations signée du directeur départemental du SDIS pour leur intervention lors de violentes inondations survenues en Ardèche en octobre 2024. C'est alors qu'ils effectuaient un stage au Péage de Roussillon, donc non loin des faits, qu'ils se sont portés volontaires pour cette mission. Ils sont arrivés les premiers sur site, dans le village de Limony, pour porter secours à la population en détresse. Tour à tour le chef de caserne, le lieutenant Jean-Charles Portal, son second, Jean-Marc Ogier, le maire de la commune et le représentant du directeur départemental Jérôme Guillaud se sont succédés pour saluer l'engagement et le courage des trois pompiers, et au travers d'eux, exprimer leur attachement et leur reconnaissance vis-à-vis de l'ensemble du corps des pompiers.



Trois pompiers de la caserne de Charavines mis à l'honneur.

PARTAGER SA PRODUCTION ÉLECTRIQUE, C'EST POSSIBLE !



L'AMEPS du Lac de Paladru (Association pour une Mutualisation d'une Électricité de Proximité Solidaire) est une initiative locale permettant aux particuliers producteurs d'électricité photovoltaïque de partager une partie de leur surplus avec des foyers en situation de précarité directement autour du lac.

Le principe est simple : dans la journée, les installations photovoltaïques produisent souvent plus d'électricité que le producteur n'en consomme. Plutôt que de laisser ce surplus partir uniquement en vente, il peut choisir d'en donner un pourcentage (10 %, 20 %, 30 % ou même 100 %) à l'AMEPS. Sans aucune modification technique sur l'installation ni sur le contrat de rachat, ce geste solidaire apporte une aide directe à un bénéficiaire proche de chez lui chaque mois. Intégrer

l'AMEPS en tant que producteur, c'est intégrer une opération solidaire d'autoconsommation collective conventionnée par Enedis.

Pour garantir transparence et équité, l'AMEPS s'appuie sur les CCAS. Le CCAS de Charavines est notre premier partenaire : il sélectionne les bénéficiaires.

Le CCAS et l'AMEPS s'engagent à la plus stricte confidentialité.

Un engagement de participation est signé, afin d'assurer un suivi et de prioriser les situations les plus fragiles. Depuis octobre 2024, plus de 1 000 kWh ont ainsi été redistribués à quatre foyers charavinois.

En rejoignant l'AMEPS du lac de Paladru, vous contribuez à une solidarité concrète, locale et durable. Si vous êtes producteur d'électricité solaire et souhaitez aider un foyer près de chez vous, **contactez-nous : contact@amepsdulacdepaladru.fr**

TRIMESTRE en images



Groupe folklorique Turc lors du festival Culture du Monde.



La plaine d'accueil et son aire de jeux pour le plaisir des familles.



Le Sous-Préfet organise une opération de prévention des noyades à Charavines.



Parmi les chantiers estivaux de l'équipe technique, la refecton du sol du jeu de l'école élémentaire.



Salle comble et spectacle de grande qualité pour la fête des écoles publiques.



LES RDV des Comptoirs

UN MESSAGE DE L'ASSOCIATION LES AMIS DES COMPTOIRS

Après un hiver de préparation, l'équipe très motivée a bien démarré la saison avec le premier RDV « les Floréales », le 26 avril (événement proposé par le pays voironnais dans le cadre de la fête du réemploi). Deux cent personnes ont participé à « Faites du vélo » les 24 et 25 mai.

L'animation « Cultures du monde » le 29 juin a permis de découvrir danses et musiques folkloriques.

Les Comptoirs ont accompagné les marchés des producteurs et artisans locaux les mercredis de l'été.

« Générations lucioles » et le festival « Brasens » ont été les temps forts de la saison pour les Amis des Comptoirs.

Merci à la trentaine de bénévoles : ils ont contribué à cette réussite avec une forte implication de chacun et toujours dans une ambiance conviviale et festive, très appréciée du public.

Les produits de ces animations sont intégralement reversés au C.C.A.S.

Vous souhaitez participer à cette belle aventure humaine ? **Rejoignez l'équipe** qui vous accueillera avec grand plaisir !

Contact : lesamiscomptoirs@gmail.com



Le Comptoir au service des événements communaux et associatifs.

FORUM SÉNIORS INTERCOMMUNAL

La commission solidarité des 4 communes du tour du lac a souhaité, une nouvelle fois, proposer un forum destiné aux seniors. Cette année, il aura lieu **à Charavines, salle des cèdres, le vendredi 17 octobre de 10h à 18h.**

Le thème choisi pour cette troisième édition est « Bien vieillir en harmonie et en musique ». Tout un programme est agrémenté par une chorale chaleureuse et la conférence du Docteur Mick présentant les bienfaits de la musique sur la santé.

Le bien-être concourt au vieillissement harmonieux. Des ateliers gratuitement mis à la disposition des visiteurs permettront de « tester » diverses activités attrayantes.

PARTAGE

BONNE ANNÉE SCOLAIRE À TOUS !



Nous souhaitons une très bonne année scolaire à tous les élèves, parents, enseignants et agents communaux. Rien n'est plus précieux que des adultes qui coopèrent pour cultiver le bonheur d'apprendre chez les enfants.

Du nouveau côté des équipes enseignantes

Enseignants de l'école maternelle (47 élèves – 2 classes) : M^{me} Sophie Beaugeard (directrice), M. Walter Cutillo

➤ATSEM : M^{mes} Agnès Guerre & Aurélie Monard

Enseignantes de l'école élémentaire (121 élèves – 5 classes) : M^{mes} Ingrid Jacquet (directrice), Florence Braisaz, Aurélie Bruyère, Sabine Cavallier, Alyne Grand.

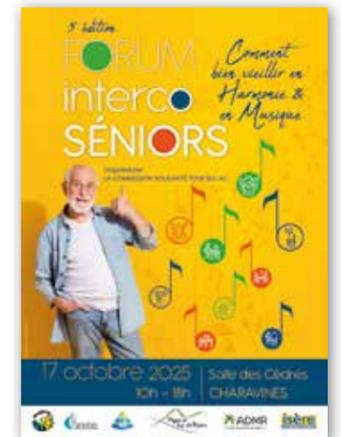
➤AESH : Mmes Dubois et Porcic.

Équipe périscolaire des écoles publiques : M^{mes} Mélodie Ninforge (coordinatrice), Marlène Bordes, Catherine Trévoux, Agnès Guerre, Aurélie Monard, Sofia Pimenta, Marion Brochier, Ana Sousa, Emilie Cavola, Arlette Double, Maria Da Cruz, et MM. Anthony Da Silva, Christophe Rodrigues (animateur jeunesse).

Enseignantes de l'école Saint-Joseph (72 élèves – 3 classes) : M^{mes} Ann-Lory Tabaret (chef d'établissement), Marie-José Mouche & M. Ghyslain Veyet

➤ATSEM : M^{me} Sylvie Charretton

➤Agent périscolaire : M^{me} Elodie Guinet



Amis seniors, reprenez bien cette date et venez nombreux partager cette journée avec nous.

Les adjointes de la commission Solidarité et les CCAS des communes du Tour du Lac.



NOTRE TERRITOIRE

CHARAVINES ET LE TOURISME

Dans le jargon journalistique on les appelle des **marronniers**, ces sujets qui reviennent chaque année à la une des journaux quand leur saison est venue. Aux premiers pics de chaleur les mêmes constats et les mêmes questions se bousculent : poubelles et stationnements saturés, bactéries réelles ou présumées dans le lac, animations bruyantes, n'accueillons-nous pas trop de monde ? Une colère sourde semble se répandre, « marre des touristes ! ». Et les solutions faciles pleuvent : il suffirait de faire payer la plage (voir en p. 10), ou les stationnements (Canal 132 p. 6), ou pourquoi pas limiter l'accès au lac comme c'est parfois le cas pour le lac d'Aiguebelette (fermeture de la sortie d'autoroute).

Le monde est ainsi fait, plus compliqué que ce que nos solutions faciles laissent supposer. Car tout est imbriqué : la sécurité, la circulation, l'environnement, nos modes de vie et l'économie locale. On ne peut pas penser qu'un petit bout du problème, il faut un regard d'ensemble.

Au final, oui, le débat porte bien sur la place du tourisme dans la vocation de notre commune. Il faudrait beaucoup plus que quelques colonnes pour le traiter, aussi l'ambition de cet article va se limiter en deux points :

- A partir de quelques photos ancienne, comprendre comment Charavines s'est construite en lien avec l'essor du tourisme.
- A partir des évolutions plus récentes, préciser les enjeux et questions qui se posent à Charavines.



Photo 1 : Hôtel du nord Milliat.

De nombreux anciens hôtels témoignent de l'ancienneté de la vocation touristique de Charavines.

Une vocation touristique ancienne

Hôtel Gaillard, Hôtel des Vannes, Hôtel de la Poste, Hôtel du Nord, Hôtel du Lac, etc. Cet inventaire incomplet est éloquent. Si d'une façon générale les petits hôtels étaient partout plus nombreux, car les temps de déplacement étaient plus longs, le lac a très tôt conféré à Charavines une vocation de destination privilégiée de villégiature, au début, plutôt pour des populations aisées. Le nombre important de résidences secondaires en témoigne.

Les modèles de voitures montrent que la photo 3 date très probablement de la fin des années 40 ou du début des années 50. La question du partage de la chaussée entre voitures, vélos et piétons est déjà d'actualité ! Nul doute qu'une telle fréquentation obéit déjà à des rythmes saisonniers très marqués.

Les années 60 et 70 voient Charavines s'engager résolument dans le tourisme populaire, porté par le développement de la voiture et des congés payés : plage, camping, et surtout, aménagement de l'Avenue du Lac qui va structurer l'urbanisation. Les photos 4 et 5 permettent de se faire une idée de l'importance de la fréquentation touristique. Sur la photo 4 on voit que, déjà à cette époque, se posait la question des arbitrages entre besoins du football et enjeux touristiques. Créé au début des années 70 le marché dominical profitera de cet essor touristique tout en contribuant à le conforter.



Photo 2 : Les touristes ont même eu un café à leur nom.



Photo 3 : L'encombrement des routes à Charavines, une longue histoire.

Une vocation de site de loisirs et baignade de proximité

Depuis déjà plusieurs décennies, la généralisation de la voiture et l'évolution des modes de vie conduisent les populations d'un très large territoire à rejoindre le lac de Paladru pour une seule journée ou demi-journée. La vocation de site de baignade et loisirs de proximité tend à prendre le dessus sur la vocation de tourisme de séjour, même si celle-ci demeure. Comme le principal attrait est la baignade, la fréquentation est très sensible à la météo. Les dernières années ont accentué ce phénomène, marquées par la multiplication des épisodes caniculaires et par la fermeture de nombreuses piscines (bassin extérieur de Voiron, Rives, Moirans, etc.). La problématique principale que les communes et leurs partenaires ont à gérer est celle d'amplitudes de fréquentation croissantes. **Comment dimensionner la réponse à un besoin quand en quelques jours celui-ci passe d'un niveau 1 à un niveau 100 ? C'est exactement le dilemme qui se pose en matière de stationnement.**

Les questions qui se posent pour Charavines

Commerces, services, santé, marché : ce n'est pas par hasard si parmi les communes du tour du lac Charavines propose l'offre de service la plus abondante. Charavines ne serait pas la commune que nous connaissons sans l'orientation tourisme populaire adoptée dans les années 60/70. Tourner le dos à cette vocation mettrait à mal de larges pans de son économie. Pour autant celle-ci génère des nuisances qu'il convient de contenir.

Mobiliser d'autres partenaires, c'est la stratégie observée. Charavines ne peut agir seule, car de toute évidence le service rendu par notre commune concerne un territoire bien plus large. Ainsi depuis plusieurs années le Pays Voironnais prend en charge le coût des maîtres-nageurs. La commune travaille avec le Département et le Pays Voironnais pour que le futur aménagement de la voie verte rive ouest (voir page 12) prévoit la création d'un parking relais à proximité du camping Robert. Nous proposons aussi l'étude d'un service de navette. La commune plaide également pour une meilleure répartition des zones de baignade. Enfin, en 2025, la commune a obtenu une participation de l'Agence Régionale de la Santé pour aider à financer le recrutement des agents d'accueil de la plage dont le rôle de prévention et de médiation est désormais pleinement reconnu.

Pour les prochaines années la commune devra toutefois ouvrir un vaste débat quant à la vocation du vaste espace central dans le prolongement de la plaine d'accueil. Comment le marché doit-il évoluer ? Le camping municipal ? Devons-nous envisager la création d'un vaste parc ombragé pour tenir compte de l'évolution du climat ? Avec quels équipements ? Les installa-



Photo 4 : Le camping occupe une vaste espace entre l'Avenue du Lac et la rue Principale.



Photo 5 : La plage dite du lido dans les années 60, sur le site de l'ancienne base de voile, rive est du lac.

tions du football ont-elles toutes vocation à rester là où elles sont ? Comment penser l'évolution des besoins en stationnements selon les réponses aux questions ci-dessus ? etc.

Plus largement, la question n'est donc pas seulement plus ou moins de tourisme, mais comment améliorer l'équilibre des bénéfices et des désagréments du tourisme au service du plus grand nombre et de l'avenir de Charavines ?

CHANGEMENT DE GÉRANCE

Kévin ROCHE est le nouveau co-gérant du Bubbles Time, commerce situé au 85 rue des Bains. Formé et expérimenté dans la restauration traditionnelle et événementielle, il proposera en plus de l'activité de vente au public, un service traiteur complet et sur mesure.



Parfois il faut se forcer un peu à chercher et débusquer le positif au milieu des mille et une sources d'inquiétude, d'agacement, voire de colère ou de découragement que nous égrènent les actualités quotidiennes. Pour ma part, ce qui m'aide le plus dans cette volonté est de constater que, malgré les difficultés, malgré ce climat morose, toujours des mains se lèvent pour répondre aux appels, des coups de main s'échangent, nos associations continuent à vivre et à agir, des flambeaux se transmettent, des engagements se révèlent.

En écrivant cela je ne veux pas contester la difficulté qu'éprouvent de nombreuses associations à perpétuer leurs activités ou à organiser la relève de dirigeants épuisés, qui ont déjà trop donné. Nombreuses connaissent des hauts et des bas. Mais comment ne pas constater qu'en dépit de ces difficultés la vitalité de nos associations est incontestable. Le forum des associations du 13 septembre le démontre : une nouvelle fois le record du nombre de stands sera battu, bientôt 70 selon le décompte en cours. Les habitants de notre territoire n'ont jamais autant eu de choix pour trouver une activité répondant à leurs attentes ou à celles de leurs enfants.

Certes le tissu associatif évolue. L'offre d'activité elle-même tend à de plus en plus se professionnaliser, sous la forme de micro-entreprises, ou sous statut associatif, mais avec recours important à des éducateurs ou intervenants professionnels. Ce qui ne va pas sans poser de nombreuses questions aux communes quand il s'agit de déterminer comment soutenir ces actions, par des subventions et par le prêt de salles et d'équipements*. Ces transformations n'enlèvent rien cependant à cette réalité : notre vie locale, associative, sportive, culturelle, a et aura toujours besoin d'habitants volontaires, qui s'engagent gratuitement, pour le seul plaisir de donner et la seule satisfaction de voir cet engagement reconnu, respecté.

Tant qu'il y aura des bénévoles, il y aura de l'espoir. Un grand merci à toutes celles et tous ceux qui sans relâche investissent temps et énergie dans la vie de notre territoire.

Vous souhaitez vous aussi vous engager, les opportunités ne manquent pas à Charavines. Soyez les bienvenus !

Bruno Guillaud-Bataille
Maire

*Voir l'article ci-dessous sur la question de l'accès aux salles communales.

AU SUJET DE L'ACCÈS AUX SALLES MUNICIPALES

Les demandes de salles ne cessent d'augmenter, pour des activités régulières ou pour des manifestations ponctuelles. Cette situation reflète le dynamisme de la vie locale mais la gestion des plannings devient de plus en plus tendue. La difficulté est temporairement accentuée par l'indisponibilité de la salle des réunions en chantier. Indépendamment de cette situation transitoire, la commune va devoir clarifier sa politique en la matière : Quelles sont les priorités pour les différentes salles ? Dans quelles conditions sont-elles mises à disposition ?

Comme toujours, avant d'avancer les solutions il convient de bien cerner les enjeux et les dilemmes pour alimenter le débat comme il se doit.

Les enjeux sont multiples

- L'institution communale a besoin de salles et d'équipements pour fonctionner : réunions diverses, cérémonies officielles, grands RV de la vie communale, etc.
- La mise à disposition de salles et d'équipements répond à une volonté de favoriser la vie locale : vie citoyenne, sociale, associative, sportive, culturelle, etc.

- L'accueil de nombreuses activités à Charavines présente un intérêt direct pour les habitants : pratiquer leurs activités sans avoir à se déplacer.

- L'accueil de nombreuses activités à Charavines présente un intérêt pour l'économie locale, puisqu'il accroît les opportunités de consommation dans nos commerces.

- Les salles communales permettent aussi de répondre à des besoins de particuliers, pour des mariages, des anniversaires, etc.

Les dilemmes sont tout aussi nombreux

- Dès son origine la salle des Cèdres est hybride : salle polyvalente (elle est financée en répondant au projet d'un « Foyer Rural d'Animation ») et équipement sportif. Ces deux grandes vocations sont de plus en plus difficiles à concilier. Où placer le curseur entre ces deux vocations ? La question sera d'autant plus sensible dans la perspective d'une rénovation d'ampleur.

- Le tissu associatif est de plus en plus riche. Par ailleurs certaines activités sont proposées par des acteurs intervenant sous statut

d'entreprise, ou pour lesquelles le statut associatif abrite en réalité un projet professionnel. Pour la commune cela suppose de clarifier ses objectifs : soutien à la vie associative et/ou soutien à l'économie locale. Mais la frontière entre les deux n'est pas aussi nette que ce que nous pouvons intuitivement présumer. Par ailleurs sur quelles bases prioriser telles activités plutôt que telles autres ?

- Contrairement à d'autres communes qui font payer aux associations l'accès aux salles pour les activités, Charavines fait le choix de la gratuité, justement pour répondre aux enjeux rappelés ci-dessus. Mais qui dit gratuité dit prise en charge des coûts sur le budget communal. Faut-il reconsidérer cette question ?

La commune a déjà engagé une réflexion à ce sujet, qui a notamment abouti à revaloriser les subventions aux associations. Mais ce chantier demeure ouvert et de toute évidence occupera la prochaine équipe municipale.

Comme tous les accueils communaux destinés aux enfants et adolescents, les accueils périscolaires sont une école de la vie. Ils n'ont pas pour objet de transmettre un contenu scolaire précis ou telle ou telle discipline sportive ou artistique.

Ce sont avant tout des temps de vie partagés, pendant lesquels les enfants apprennent à vivre ensemble, à coopérer, des moments privilégiés pour se construire et s'affirmer dans le respect des autres. Des moments précieux de découverte de l'amitié, mais aussi de la complexité de toute relation humaine. Les jeux et activités, libres, sont au service de ces objectifs.



Au quotidien l'équipe d'animation veille au cadre éducatif et à la qualité des relations entre les enfants et avec les personnels.



Le repas, éveil au goût et moment d'échange.



Le restaurant de l'école maternelle, la longue conquête des apprentissages à l'autonomie.



Des ateliers de création pour s'exprimer, cultiver des talents.



Ecouter les consignes, les respecter, apprendre à s'exprimer



Des moments de jeux, de détente, qui viennent rythmer les temps scolaires.

ZOOM PROJET



PLAGE ET BAIGNADE

Pourquoi est-il interdit de se baigner au Bois d'Amour ? Pourquoi la plage est-elle gratuite ? Pourquoi ce débat sur la baignade avec la SCI du lac ? Avant de discuter des options ouvertes, rappelons quelques faits.

Une réglementation complexe

En France le régime à défaut de la baignade est dit « aux risques et périls des usagers ». Le fondement en est la liberté de circulation, sur terre et sur eau. Le lac étant ouvert et accessible, les maires n'ont pas le droit de prendre des arrêtés interdisant la baignade, sauf à le justifier pour des motifs de sécurité ou environnementaux. Une étude commandée par le Pays Voironnais en 2022 a défini les zones à risques, dont le Bois d'amour. Les autres zones d'interdiction motivée sont les roselières, les zones d'embarcation au droit des bases de voile et celles où l'accès des secours serait trop difficile. L'arrêté pris par le maire de Charavines a été validé par la Préfecture. Il détermine trois zones : zones de baignade surveillée (plage municipale), zones de baignade interdite, et zones où la baignade n'est ni surveillée, ni interdite, où s'applique le principe « aux risques et périls des usagers ». Ce principe s'applique aussi aux baignades surveillées en dehors des temps de présence d'un maître-nageur.

Le statut privé du lac : un élément de complexité

Comment concilier « liberté de circulation » et « droit de propriété » ? Si une propriété est bâtie, cultivée ou clôturée, il est interdit d'y circuler librement. Si ce n'est pas le cas, il revient alors au propriétaire d'indiquer cette interdiction, par exemple avec des panneaux « défense d'entrer - propriété privée ». A défaut nul ne peut être poursuivi pour violation de propriété. L'arrêté préfectoral de 2014 stipule : « Pour le public, la baignade n'est autorisée qu'aux lieux et places et dans les conditions définies par les arrêtés municipaux des communes riveraines ». La SCI du lac considère que cela exclut l'existence de zones aux risques et périls des usagers, alors que les communes considèrent l'inverse, puisqu'elles ne peuvent prononcer une interdiction générale sans la motiver. Affaire à suivre...



La plage municipale de Charavines, fin mai.

Plages payantes, plages gratuites

La suggestion revient régulièrement, faire payer la plage, sans le plus souvent que les motifs ne soient précisés. Faire des économies ? Intérêt pour le commerce local ? Plus de sécurité ? Sélectionner les populations par l'argent ? A Charavines la plage est gratuite depuis des décennies. Une seule tentative de passage au « payant » a été faite, vite abandonnée, et cela remonte à plus de 25 ans. Il y a une raison à cela. Avec le marché la plage est sans doute l'un des leviers les plus forts de sa vitalité économique. Passons en revue les arguments.

Une plage payante implique une surveillance permanente par un maître-nageur : interdiction de l'ouvrir en dehors des heures et jours de présence. Cela génère des recettes, mais augmente aussi les coûts, tout en réduisant les heures de baignade. Le choix à Charavines : faire payer les maîtres-nageurs par le Pays-Voironnais, justement au nom de la gratuité ! Plus de sécurité ? Observons d'abord que lier sécurité et argent revient à postuler que par essence les plus riches sont plus vertueux. Vraiment ? Or c'est la présence hu-

maine qui permet d'obtenir des attitudes adaptées. D'où le recrutement d'agents d'accueil. Et cela marche ! Le climat est apaisé, l'ambiance familiale. Cette année une seule plainte en mairie pour agression sur une plage : sur une plage privée et payante ! Pas un seul appel de nos agents à la gendarmerie pour traiter une situation tendue. Depuis plusieurs années le gérant du restaurant n'a plus besoin de recruter un vigile pour sécuriser la terrasse.

Trop de monde accueilli ? N'imaginons pas qu'avec une plage payante les populations cherchant à se rafraîchir renonceraient à venir au lac, d'autant plus avec les canicules à répétition et les fermetures de piscines. Elles s'installeraient partout où c'est possible, dans de bien pires conditions de sécurité. Si la préservation de l'écosystème « lac » appelle des limites à sa fréquentation, la régulation ne peut pas se faire par l'argent.



LES BREVES du Conseil Municipal

COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU PAYS VOIRONNAIS

Réuni exceptionnellement le 19 juillet, le Conseil Municipal s'est prononcé à l'unanimité en faveur de l'accord local permettant de rééquilibrer un peu la composition du conseil communautaire en faveur des petites communes.

Comme indiqué dans le bulletin Canal n°132 (p.12), il y a très peu de chances que la démarche aboutisse, mais elle était nécessaire pour porter la voix des communes modestes qui subissent une forte domination des pôles urbains.

TARIFS DES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES

Le Conseil Municipal du 5 juillet a validé les nouveaux tarifs des accueils péri et extrascolaires.

Pour les accueils périscolaires, restauration scolaire et accueils du matin et du soir, une augmentation de 3% a été décidée pour toutes les tranches de QF. **Ces tarifs n'avaient pas évolué depuis 2018** et les contraintes budgétaires de plus en plus lourdes qui pèsent sur la commune ne permettent plus de laisser se creuser l'écart entre l'évolution des charges et celle des produits.

Auparavant compris entre 3€ et 6€, le prix d'un repas est désormais compris entre 3.09€ et 6.18€. A noter que compte tenu du prix d'achat des repas au fournisseur et des charges de personnel **le coût d'un repas pour la commune est de l'ordre de 8€, sans compter les charges de bâtiment. Autrement dit toutes les familles bénéficient de la solidarité communale.**

Pour les accueils extrascolaires (mercredis et vacances) les tarifs demeurent inchangés. **Toute la grille avait connu une baisse des tarifs de 20% en 2022.** Seule modification, la création d'un tarif spécial « nuitée ».

FESTIVAL LAC CULTURE 2025

Le Conseil Municipal du 5 juillet a approuvé la convention de financement du festival Lac Culture 2025 organisé à l'échelle du tour du lac et administrativement porté par la commune de Billeu.

Le coût de l'opération est de 5800€. **La part maximum pour chaque commune est de 1200€.** Le coût définitif est déterminé au vu des recettes de billetterie et des éventuelles subventions.

LE FIL DES PROJETS

CENTRE BOURG

- Réflexion ouverte ■
- Concertation ou pré-études ■
- Programme arrêté ■
- Maîtrise d'œuvre organisée ■
- Etudes achevées ■
- Marché lancé ■
- Marché attribué ■
- Travaux commencés ■
- Chantier livré ■
- Opération Soldée ■



L'ancienne école devenant future mairie.

Ce projet n'est pas un long fleuve tranquille. Mauvaise nouvelle fin juillet : l'entreprise de maçonnerie est en liquidation judiciaire. Une nouvelle consultation est d'ores et déjà lancée. Pas d'incidence financière directe puisque seuls des déjà travaux faits avaient été réglés par la commune, par contre sans doute de un à deux mois de décalage dans le planning du chantier, même si certaines opérations vont pouvoir être effectuées entre-temps. Bonnes nouvelles côté Etat, une subvention de 219 k€ dans le cadre de Dotation en Soutien à l'Investissement Local, qui s'ajoute à la DETR, 200 k€, suite à l'engagement de la commune dans le dispositif Village d'Avenir, et côté Région, avec une subvention de 100 k€ attribuée pour le financement du volet « commerce » du projet.

CENTRE BOURG VOLETS ANNEXES

- Réflexion ouverte ■
- Concertation ou pré-études ■
- Programme arrêté ■
- Maîtrise d'œuvre organisée ■
- Etudes achevées ■
- Marché lancé ■
- Marché attribué ■
- Travaux commencés ■
- Chantier livré ■
- Opération Soldée ■

Au moment de la parution de Canal fin septembre les marchés seront lancés ou en passe de l'être. Pour rappel ces volets dits annexes du projet centre bourg comprennent dans l'ordre chronologique : 1. La réalisation du parking du Clocher. 2. L'aménagement paysager des trottoirs devant le nouvel immeuble en construction et devant l'Hôtel de la Poste. 3. Les aménagements de la RD50 dont les plateaux traversants pour les carrefours avec la rue de la Mairie et avec l'avenue du Lac.

MENUISERIES DE L'ÉCOLE MATERNELLE

- Réflexion ouverte ■
- Concertation ou pré-études ■
- Programme arrêté ■
- Maîtrise d'œuvre organisée ■
- Etudes achevées ■
- Marché lancé ■
- Marché attribué ■
- Travaux commencés ■
- Chantier livré ■
- Opération Soldée ■

Les fenêtres ont déjà toutes été changées. A fin août il ne restait plus à remplacer que les grandes portes extérieures, l'opération a été achevée dès les premiers jours de septembre. Ce chantier permettra de réduire les consommations d'énergie pour le chauffage de l'école. Parallèlement l'équipe technique a aménagé un nouveau bureau pour la directrice.



EN RÉSUMÉ :

RÉFÉCTION DES VESTIAIRES DES CÈDRES

- Réflexion ouverte ■
- Concertation ou pré-études ■
- Programme arrêté ■
- Maîtrise d'œuvre organisée ■
- Etudes achevées ■
- Marché lancé ■
- Marché attribué ■
- Travaux commencés ■
- Chantier livré ■
- Opération Soldée ■

CRÉATION D'UN RÉSEAU D'EAUX BRUTES

- Réflexion ouverte ■
- Concertation ou pré-études ■
- Programme arrêté ■
- Maîtrise d'œuvre organisée ■
- Etudes achevées ■
- Marché lancé ■
- Marché attribué ■
- Travaux commencés ■
- Chantier livré ■
- Opération Soldée ■

CLUB HOUSE DE L'ASCOL FOOTBALL

- Réflexion ouverte ■
- Concertation ou pré-études ■
- Programme arrêté ■
- Maîtrise d'œuvre organisée ■
- Etudes achevées ■
- Marché lancé ■
- Marché attribué ■
- Travaux commencés ■
- Chantier livré ■
- Opération Soldée ■



COOPERATIONS INTERCOMMUNALES

QUEL PROJET POUR LA « VOIE VERTE », RIVE OUEST ?

Le projet de « voie verte » est dans les cartons du Département depuis déjà plusieurs années. Après la réalisation de la section « rive est », à quand la « rive ouest » ? Les communes du tour du lac se sont associées pour solliciter auprès du Département une rencontre pour faire le point sur ce projet. Une réunion s'est tenue fin juillet à Charavines, avec le Département, mais aussi le Pays Voironnais, le SMMAG et le chargé de mission « Villages d'Avenir » de la Préfecture.



Quels aménagements pour la voie verte rive ouest ?

ment du budget de l'opération.

■ **Quelle stratégie en matière de stationnement.** La création d'une voie verte conduira de fait à décaler le tracé de la RD (par exemple au niveau des Mèlèzes, de Boutelière) et à supprimer les stationnements en bord de route. Est-ce souhaitable partout ? Faut-il et, si oui, comment compenser les places supprimées ?

■ **Quels usages attendus des différents espaces ?** Les espaces dans ce secteur ne sont pas seulement des espaces de transit. Ils donnent accès à des plages, ils constituent en eux-mêmes des belvédères pour admirer lac et paysages. Attention à ne pas éliminer le plaisir de la flânerie de piétons en les soumettant à des flux de cyclistes dont la vitesse serait inadaptable.

Le Département va poursuivre les études suite aux échanges. La commune reviendra vers les habitants d'une façon ou d'une autre quand des hypothèses d'aménagement communicables seront disponibles.



Le site de Boutelière offre de magnifiques vues sur le lac.

LES BREVES de nos partenaires

QUEL AVENIR POUR L'AIDE À DOMICILE ?

Les services d'aide à domicile sont précieux pour les habitants de notre territoire. Le modèle associatif présente de nombreux atouts mais aussi des fragilités : contraintes budgétaires fortes, nécessité de renouveler les cadres bénévoles. Les élus de Charavines partagent ces préoccupations avec leurs collègues du tour du lac et de la Valdaine. Deux rencontres se sont déjà tenues en présence du Président du Pays Voironnais et pour la seconde en présence également des associations locales de l'ADMR et de leur Fédération Départementale. Une troisième rencontre est programmée en octobre avec un double objet :

- Réunir les conditions d'une pérennisation de l'économie de l'aide à domicile. Quelles contributions des communes ? Du Pays Voironnais ?
- Définir et organiser un plan de travail associant les communes, le Pays Voironnais et le réseau ADMR (associations locales et fédération).

PRÊT DE VÉLO ÉLECTRIQUE



La commune a relayé une opération du SMMAG (Syndicat Mixte des Mobilités de l'Agglomération Grenobloise) visant à promouvoir la pratique du vélo. Le dispositif consiste en le prêt gratuit d'un vélo électrique pendant un mois. Dix habitants, d'ailleurs très majoritairement des habitantes, de Charavines et des communes voisines se sont ainsi rendus autour du kiosque le 2/09 pour un temps de prise en main de ce nouvel équipement. Retour des vélos le 2/10. Sur le même sujet du vélo à noter que la fête du vélo organisée autour du lac par le Département est programmée le 27/09.

ISÈRE TRANSPORTS EN COMMUN

Après la fusion des réseaux de transports en commun de la Métropole de Grenoble et du Grésivaudan en septembre dernier, le Pays voironnais a intégré à son tour le réseau unique « M réso » en janvier. Depuis le 1^{er} septembre, un ticket unique suffit pour voyager dans tout le territoire. Les lignes voironnaises changent de nom à partir pour harmoniser tout le réseau.

● Info : www.reso-m.fr

CITOYENS D'ICI...

LA MARCHÉ MONDIALE VERS GAZA

GMTG (Global March to Gaza) est un mouvement apolitique, non religieux, pacifique, créé par des citoyens bouleversés d'assister à l'agonie de plus de deux millions de Palestiniens.

Et si nous, les anonymes, arrivions à faire pression face à cette situation génocidaire ? Des gens de 80 nations différentes vont se lever pour demander l'ouverture d'un corridor humanitaire, permettant ainsi de nourrir et soigner les habitants de Gaza. On se dit que notre force sera le nombre... et l'envie d'y croire.

Une charte est signée : chacun accepte les risques possibles (arrestation, détention, harcèlement), ce qui sera le cas pour beaucoup.

Consignes données via internet. Se rendre au Caire avant le 13 juin. Des bus récupéreront les Français à l'hôtel. Tous les pays iront jusqu'à Arish (au nord du Sinaï, à proximité de la frontière entre l'Égypte et la bande de Gaza). Début de la Marche. Nous ferons 50 kms en trois jours, jusqu'à Rafah, là où les camions sont bloqués depuis des mois. Marches de nuit, repos sous tentes. Le 15 juin, rassemblement mondial avec actions jusqu'au passage des convois.

Sauf que... Tous les pays attendent encore le feu vert de l'Égypte. Le 13, c'est toujours « ni oui ni non ». Rien

Témoignage de deux Charavinois partis en juin participer à la Marche Mondiale vers Gaza.

ne sera fait d'illégal. Dès notre arrivée à l'aéroport, fouilles minutieuses et multitude de questions. Pierre et moi serons retenus trois heures, d'autres jusqu'à quinze heures et n'auront plus ni passeport ni portable. 170 personnes ont été expulsées dès leur arrivée au Caire.

Ce vendredi 13, on apprend que chacun finalement devra aller en taxi à Ismailia l'après-midi. La ville est à 1h30 du Caire (près du canal de Suez). On l'indique au chauffeur mais un policier se dirige aussitôt vers lui. Très vite je chuchote : Egyptian Museum... c'est ce qu'il répondra et on nous laissera partir. Entre les deux villes, deux péages que les Marcheurs appelleront checkpoints. C'est là qu'il y aura le plus de violence de la part de l'Égypte. Étant partis tôt, nous avons passé les deux checkpoints facilement et atteignons Ismailia comme une soixantaine de marcheurs. Les autres milliers de marcheurs n'y arriveront jamais et resteront toute la nuit coincés aux péages 1 ou 2.

On pense que c'est gagné pour nous quand un policier prend nos passeports. On ne savait pas qu'on ne les reverrait plus jamais. Les policiers nous ont tous regroupés sur un trottoir. Keffiehs, banderoles, slogans, drapeaux émergent alors face à une police qui attend son heure. Forcés



de monter dans des bus qui nous ramèneront au Caire, on dormira dans l'aéroport puisque sans passeports, plus d'hôtel.

Le lendemain midi, le consul de France nous exfiltrera quatre jours vers un couvent dont l'adresse restera secrète pour la protection de tous. On obtiendra plus tard un passeport d'urgence nous autorisant à rentrer en France.

De nombreuses familles gazaouies savent que des milliers de citoyens essaient de les secourir et cela les aide à tenir..., mais jusqu'à quand ?

Pierre et Mireille Dumontant

COMBIEN COÛTE LA NUIT DU LAC ?



Pris en charge par la commune le feu d'artifice lui-même coûte 6 000 € HT.

A cela il convient d'ajouter les dépenses de sécurité (Protection Civile et Société de Sécurité Privée) pour environ 1500 €. Ces montants ne tiennent pas compte du temps de travail des agents mobilisés pour préparer l'événement ou participer à son organisation le jour J. Ils ne valorisent pas non plus l'important investissement bénévole, tant de l'équipe du Sou des Ecoles que des habitants qui secondent les élus pour tenir les barrages. Jusqu'en 2024 le volet animation est pris en charge pour partie par le Sou des Ecoles et pour partie par la commune. En 2024 environ 2500 € à charge de la commune. En 2025 il a été convenu que toute l'animation serait prise en charge par le Sou des Ecoles, la commune se recentrant sur l'organisation de la sécurité. Les excédents générés par la buvette-restauration organisée par le Sou des Ecoles servent à financer les projets scolaires des écoles publiques.



MAISON DES HABITANTS



UN NOUVEAU LIEU EN CO-CONSTRUCTION AVEC LES HABITANTS : 2 VOLETS
UN COMITÉ DE PILOTAGE & UNE ENQUÊTE

Groupe : Porteurs de Projets

Début juillet, nous avons initié un groupe « porteurs » de projets. Il se compose :

- D'habitants volontaires, de représentants d'associations ou de collectifs conduits à utiliser les locaux de la Maison des Habitants, soit comme lieux de vie, soit comme lieux d'activité.

- D'élue(s) et des membres du CCAS.

L'enquête participative, « aller vers » les habitants

Des temps de rencontres « en milieu ouvert », portés par des habitants, avec une forte dimension conviviale, propice à la participation du grand nombre. Quelles idées ? Quels supports ?

La préparation d'une grande consultation « Charavines demain » : Quels besoins ? Quelles aspirations ? Quelles préoccupations ? (se donner le temps de construire collectivement les supports de cette consultation). Quelles méthodes ?

Des ateliers d'information et d'échanges thématiques. Quels thèmes ? Quelles formes

La Maison des Habitants vous propose un petit retour sur :

La Seconde Main

- **Repair'Café Kids** : Les enfants ont pu apprécier un savoir-faire et un savoir-être au travers de cet atelier. Ils ont pu aborder la réparation grâce à une approche ludique et participative. Encadrés par des bénévoles passionnés et compétents, les jeunes d'**Anim'Action** ont fabriqué un lampe torche en lien avec leur sortie bivouac.

Au-delà de l'aspect ludique, le Repair Café Kids s'inscrit dans une démarche en faveur de l'environnement, cultive un esprit local et solidaire. En apprenant à réparer et à prolonger la durée de vie des objets, les enfants contribuent à réduire le gaspillage et à concevoir autrement dans ce monde empreint de consommation.

Prochaine date : Me. 26 novembre de 14h à 16h 2^{ème} Etage Mairie en partenariat avec la Semaine Européenne de Réduction des Déchets portée par le Pays Voironnais, le Repair'Café et Anim'Action.

- **Apéro Vide dressing entre ami(e)s habitant(e)s, voisin(e)s** : Nous vous proposons un moment d'échange et de partage autour de la seconde main :

- Le premier se déroule le 19 septembre : **complet** (thème automne/hiver)

N'hésitez pas à nous contacter pour organiser le vôtre dans nos locaux.

- **Conférence TDAH par Fanny Joubert : suivi**

Nous avons porté une attention particulière concernant vos besoins.

- Une malle d'outils « J'apprends autrement » est à votre disposition si vous le souhaitez.

- Fanny vous propose également, dans le cadre de l'Université Populaire des Savoirs un temps d'échange et de relaxation rien que pour vous, parents d'enfants atypiques.

- Conférence Sensibilisation aux profils neuroatypiques troubles DYS, TDAH, TSA, HPI : le 10 octobre à 18h30 - Espace W. GOZZI Voiron

Cycles à Destination des Aidants / Aidés

En partenariat avec le CCAS de Charavines et Innovadom

- **Comprendre et Prévenir des chutes** : ma. 7 octobre 14h-16h, Salle des Permanences

- **Soirée, Ciné-Débat « Mon Vieux »** : avec l'association ALMA Isère - Allô Maltraitements des personnes âgées /des personnes handicapées : ve. 24 octobre 18h (2^{ème} étage Maison des Habitants)

- **Déglutition & Communication** : les ve. 7, 14 & 28 nov 10h-12h, salle des Permanences

Pour prendre contact : Myriam Péchu, maisondeshabitants@mairie-charavines.fr / 04 76 93 71 74
Retrouvez notre agenda sur le site et plus de nouvelles sur Facebook !

Scannez-moi et retrouvez-nous !



LES BREVES des associations

ÉCOLE DE MUSIQUE

C'est parti pour la nouvelle saison musicale au sein de l'**école de musique associative Do Ré Mi Fa Sol LAC**.

Petits et grands vont profiter de cette année pour découvrir la musique ou perfectionner leur pratique. Les plus jeunes sont accueillis en éveil musical et en initiation au langage musical. Les adolescents et adultes vont chanter et pratiquer leur instrument fétiche : violon, piano, batterie, clarinette, guitare (acoustique, électrique, basse), saxophone, tout en bénéficiant pour ceux qui le souhaitent d'une formation musicale.

Les cours sont proposés en individuel ou à plusieurs, avec la possibilité après plusieurs années de pratique, de rejoindre l'une de nos pratiques collectives. Nos musiciens qui le souhaitent participent à notre spectacle de fin d'année et aux fêtes de la musique annuelles.

Vous aimez pratiquer la musique ? Vous êtes débutant, confirmé ? Nous vous accueillons avec plaisir.

● **Info : 07 69 31 40 96**
www.doremifasollac.fr



Repair'Café Kids

LES BREVES des associations

LES JOBS D'ÉTÉ À L'ADMR DU LAC BLEU

C'est pendant les trois mois d'été que les problèmes de personnel se posent en place à droit à des vacances bien méritées. Cependant, il faut quand même répondre à la demande d'aide à la personne et faire face aux saisonniers qui réintègrent pour quelques mois leur maison secondaire. Nous faisons donc appel aux étudiants et étudiantes qui cherchent un emploi pendant la période de juin jusqu'à fin août voire au 15 septembre. Ces jeunes d'une vingtaine d'années, dynamiques et volontaires sont très appréciés des bénéficiaires. Ils apportent leur fraîcheur mais aussi leur empathie. Les personnes âgées les accueillent avec plaisir et bienveillance.



Ces jeunes filles émanent de différentes filières : droit, histoire, communication, gestion et protection de la nature mais aussi aidante familiale ou service à la personne. Elles se sont très rapidement intégrées à l'équipe et ont bien compris les valeurs de l'ADMR. Nous remercions Lisa, Marine, Madina, Florine, Lucie, Juliette et Clara pour leur investissement. Nous espérons les retrouver l'an prochain afin qu'elles confortent leur expérience et, qui sait, leur permettre d'ouvrir une nouvelle voie dans le domaine de l'aide à la personne dont on sait qu'il est difficile de trouver des AVS (auxiliaire de vie sociale) alors que la demande va considérablement augmenter dans les années à venir. Souhaitons-leur une bonne reprise et la réussite dans leur cursus universitaire.

LE SOU DES ÉCOLES DE CHARAVINES



L'association organise :

- Son 2^{ème} **loto**, le samedi 11 octobre, à la salle des Cèdres. Ouverture des portes à 17h30 début des parties à 18h30

- Son traditionnel **marché de Noël 100% artisanal**, le dimanche 7 décembre de 8h30 à 17h à la salle des Cèdres

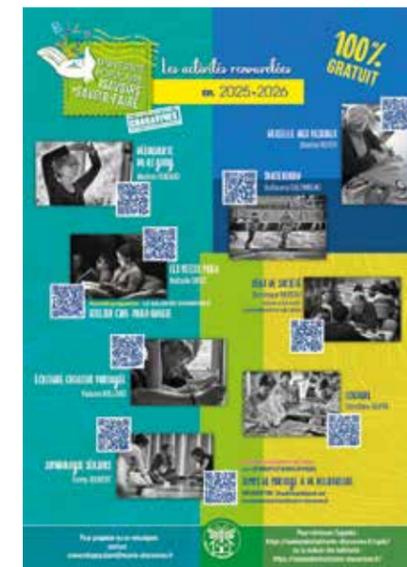
● **Info : lesoudesecolesdecharavines@gmail.com**

UNIVERSITÉ POPULAIRE



C'EST AUSSI LA RENTRÉE !!

L'équipe des intervenants bénévoles est prête pour vous accueillir. A nouveau un grand merci à toutes et tous pour cet engagement très généreux !



Désormais ce projet est coordonné par Myriam Péchu et devient une des composantes du grand projet de Maison des Habitants. L'esprit demeure toujours le même : encourager le partage des savoirs et des savoir-faire, inviter à transmettre expériences et connaissances. Ci-dessous l'affiche 2025-26, avec des propositions reconduites et quelques nouveautés, dont notamment :

- Un atelier philo adulte.
- Des temps de partage et de relaxation ouverts aux parents d'enfants « atypiques ».

N'hésitez pas à contacter Myriam

pour toute information ou pour toute proposition :
maisondeshabitants@mairie-charavines.fr



LE KIOSQUE : UN TREMPLIN POUR CHANTEURS ET MUSICIENS

La commune est de plus en plus sollicitée par des artistes qui souhaitent se produire sous notre kiosque, le signe que Charavines compte dans le paysage culturel. Pas uniquement localement, pour preuve les origines géographiques parfois lointaines des candidats au Grand Tremplin de la Chanson francophone organisé au cœur du festival Brassens. Ce Grand Tremplin attire désormais des artistes déjà lancés, qui viennent y chercher la reconnaissance de leur statut en cours d'affirmation dans le monde des auteurs-compositeurs.



Magali Michaut, lauréate du Grand Tremplin de la Chanson francophone de Charavines se produit déjà dans de nombreux pays.



Un groupe issu de la Blue Music School lors du RDV Générations Lucioles.

Les partenariats avec les écoles de musique locales, Do Ré Mi Fa Sol à l'occasion de la fête de la musique, & Blue Music School à l'occasion du RDV Générations Lucioles sont aussi l'occasion pour des chanteurs, chanteuses et musicien(ne)s d'enrichir leurs parcours de premiers pas sur scène.



MARCHE DOUCE, C'EST AUSSI LA REPRISE !



La marche c'est bon pour la santé. Encore plus dans une ambiance chaleureuse ! C'est ce que propose le club « marche douce » du CCAS, grâce à l'accompagnement avisé et attentionné de Marité, de Mado, d'Evelyne, de Martine et de Stéphane Moro, éducateur spécialisé en activités physiques adaptées.

La marche douce c'est **chaque jeudi matin hormis les vacances scolaires, de 9h30 à 11h**. RDV devant la salle des permanences.

LA CHORALE CHANTELAC



L'association a pris un nouvel élan sous la direction de Yara KASTI chanteuse professionnelle et coach vocal.

Un répertoire varié et entraînant harmonisé pour 3 voix mixtes, sur le thème de l'amour pour la saison 2025/2026.

Répétitions 3 mercredis par mois (pas pendant les vacances) de 19h30 à 21h30, petite salle des Cèdres Charavines.

1 séance gratuite avant engagement. Pas de connaissance musicale nécessaire juste l'envie de chanter ensemble

Bonne ambiance et progrès vocaux assurés.

● **Info : C.FUGIER 06 60 31 41 39**
<https://chantelac38.wixsite.com>

LA GRANGE À DANSER

Nouveaux cours et ateliers pour la saison 2025-26 :

- **Cours modern' jazz 10-13 ans** : mardi de 17h30 à 18h30
- **Cours contemporain** : 11-14 ans : vendredi 17h30-18h30
- **Aquarelle et Danse** : 4 samedis de 9h00 à 17h00
- **Atelier claquettes** : 1 mercredi par mois de 19h30 à 21h30

Il reste quelques petites places dans certains cours et ateliers (éveil et initiation à la danse et aux arts plastiques, danse et couture, contemporain débutant adulte, afro jazz pour hommes, danse et cuisine, Cie La Plume à Bricoles)... **Il est possible de faire un cours d'essai !**

● **Info : 06 30 92 96 82**
contact.lagrangedanser@gmail.com
www.la-grange-a-danser.fr

HOMMAGE À JEAN GARAMPON



Jean Garampon reçoit la médaille militaire en 2016 lors d'une cérémonie à Saint-Aupre.

Une nouvelle figure de Charavines nous a quittés.

Enfant heureux de Charavines, Jean a vite vu sa vie l'éloigner des terres froides. Comme pour beaucoup de jeunes de son âge, 28 mois de guerre en Algérie marqueront le début de ses pérégrinations, avant que sa vie professionnelle ne l'amène finalement à La Seyne sur Mer où il mènera une belle carrière dans la construction navale : le petit charavinois était ainsi passé de son petit lac et des petites barques aux mers du globe et aux gros méthaniers.

Après 40 années loin de Charavines, la retraite arrivant, il désirera retrouver ses proches et ses racines, s'installera aux Arrondières et partagera donc son temps entre ses deux ports d'attache, Charavines et La Seyne sur Mer.

Ces 20 dernières années, au-delà du temps consacré à sa famille, il prenait plaisir à parcourir le marché, à prendre part à la messe, à donner un coup de main à son frère Pierre dans le bon fonctionnement des Vannes et de la station météo, perpétuant ainsi la tradition familiale à la suite de son père Lucien et de sa grand-mère Pauline. Marqué par sa période en Algérie, il était très heureux de côtoyer ses camarades anciens combattants, engagés auprès d'eux comme il l'a été à l'époque sur le terrain, ce qui lui valut en 2016 de recevoir la Médaille Militaire en présence de sa famille.

PIQUE-NIQUE DES JARDINIERS AUX JARDINS PARTAGÉS



Le samedi 6 septembre les jardiniers se sont retrouvés autour d'un barbecue.

Nous avons délaissé râtaeux et bêches, pour sortir tables, chaises, assiettes et verres.

Très bonne journée partagée.



➤ SEPTEMBRE

Les 12-13 : Forum des associations et Fête du sport - Salle des Cèdres et extérieur

Le 21 : Loto - Ecole St Joseph - Salle des Cèdres

Le 27 : Fête du vélo

➤ OCTOBRE

Du 2 au 5 : Festival LAC Culture, avec une spectacle de théâtre sur Charavines, le vendredi 3 octobre - Salle des cèdres

Le 11 : Loto - Sou des écoles - Salle des Cèdres

Le 17 : Forum interco des aînés - CCAS - Salle des Cèdres

Le 19 : Jus de pomme - Anim'Chara - Sur le marché

Le 20 : Stage basket - Basket des Terres Froides - Salle des Cèdres

Le 25 : Zumba party d'Halloween - O coeur des émotions - Salle des Cèdres

Le 27 : Animation jeunesse - Gymnase des Cèdres

➤ NOVEMBRE

Le 08 : Repair café - Salle annexe des Cèdres

Les 15-16 : Concours - Les Archers du lac - Salle des Cèdres

Le 29 : Café couture - AFR Couture - Salle annexe des Cèdres

Fin novembre : La soupe des jardiniers - Sur le marché

➤ DÉCEMBRE

Le 07 : Marché de Noël - Sou des écoles - Salle des Cèdres

Le 06 : Illuminations - Salle annexe des Cèdres

Le 10 : Repas de Noël - Club Rencontre et Amitié - Salle annexe des Cèdres

Le 08 : Activités Kyudo - Salle des Cèdres

Le 12 : Accueil des nouveaux habitants - Mairie salle du 2^{ème} étage



ÉTAT CIVIL

MARIAGES

- **Juillet** : Amélie SANIEZ et Amaury BUSATO

NAISSANCES

- **Août** : Menzo GAY - Élias BAUX

DÉGÉS

- **Juillet** : Maurice COLLET-FÉNÉTRIER, Michelle MILLIAT, Dominique DIEN.

CONSEILS MUNICIPAUX

Les lundis 15 septembre, 06 octobre, 03 novembre, 1^{er} décembre.
19h / en mairie, salle carrée du 1^{er} étage.